

①

# **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2014**

**Présents** : ALLAIN Jean-Marie, LOIRE Jacqueline, NICOL Monique, NICOL Hervé, LEBLANC Pascal, MONFOURNY Gérard, LAVIELLE Christian, URBAIN Valérie, LEGROS Bruno, FOURET Dominique, CYPRYSZAK Yvette, DELPLANCHE Alda, BELHADI Bénédicte, JORIS Fabrice, BEUGNIES Bernard, VERPLAETSE Patricia, WANTY Christine,

**Absent excusé ayant donné une procuration** : BOCQUET Gilbert, DESPRIET Laure

**Absents excusés** : BRUET Dominique, VANDEKERKHOVE Jacques, VILLBAS Karine

**Absent**: LECAT Bernard

Le Maire ouvre la séance à 18h30.

Le conseil municipal approuve ensuite le procès-verbal de la dernière séance du 16 septembre 2014, et désigne à l'unanimité Mme Valérie URBAIN comme secrétaire de séance

## **FOURNITURE GAZ**

Le maire de Marpent avait sollicité l'agglomération pour organiser une commande groupée des 42 communes.

L'agglomération, pour répondre à cette demande, a délégué la consultation à un établissement public, l'UGAP qui travaille sur de très grandes échelles pour des centaines de collectivités.

Parallèlement, la commune a organisé sa propre consultation durant trois mois auprès d'une dizaine de fournisseurs.

Les élus avaient donc le choix entre l'adhésion à l'UGAP avec la facilité cela représente (la commune n'a rien à s'occuper) mais avec néanmoins deux inconvénients.

②

Outre que le choix de l'UGAP n'entraînait une mise en oeuvre qu'en juillet 2015 (avec la nécessité de trouver une solution provisoire d'ici là), Bruno Legros, élu en charge de ce dossier, a souligné le caractère révisable des prix tous les trois mois, contrairement à Total qui s'engage pour quatre ans sur la base d'un tarif plus intéressant (- 20 %) que le fournisseur actuel GDF et légèrement plus bas que la proposition UGAP (qui n'intègre pas l'intégralité différentes taxes afférentes au prix du gaz).

Les élus constatent par ailleurs que la couverture géographique de l'UGAP est tellement importante que la massification des besoins ne permet pas aux fournisseurs de s'engager sur des prix fermes comme les a négociés la commune de Marpent.

**Au vu de ces différents éléments, l'assemblée vote à l'unanimité le contrat de fourniture gaz avec Total pour une durée de quatre ans.**

## **HORAIRES DE LA MAIRIE**

Les élus reportent à une date ultérieure ce point de l'ordre du jour

## **ACCUEIL DE LOISIRS**

Le conseil vote :

- L'attribution d'un bon d'achat de 80 € à une animatrice bénévole lors de l'Accueil de Loisirs de juillet
- Le maintien des Tarifs Accueil de Loisirs Marpinioux de septembre 2014 à juin 2015 (idem que tarifs de juillet)
- Le maintien de la Taxe d'Aménagement à 3 %
- La Création de quatre postes d'animateurs pour l'accueil de loisirs des « petites vacances » des + de 6 ans.(du 20 au 24/10/14, hiver : 23 au 27/02/15 et printemps du 04 au 07/05/15)

- 3)
- Les Tarifs de l'accueil de loisirs Petites Vacances des + de 6 ans (saison 2014/2015) : 9 € pour 1er enfant alloc CAF, 7 € pour 2ém enfant et + alloc CAF, 4,5 € si coef CAF inférieur à 600€, 2,50 € pour CCAS Marpent, 14 € pour non alloc CAF, Majoration de 50% des tarifs pour les non résidents marpentois.

Le conseil vote par ailleurs le remboursement à une famille dont l'un des deux enfants a cessé de fréquenter le centre suite à un accident et dont le frère a été exclu du même centre le 2<sup>e</sup> jour, le montant des deux inscriptions et des repas non pris, soit 65 €.

### **Délibérations votées à l'unanimité.**

### **POINTS DIVERS**

Le conseil vote :

- le solde de la subvention de 1700 € à l'Amicale du personnel communal.
- l'extension des Nouvelles Activités Péri -scolaires à une heure afin à partir de novembre afin de solliciter l'agrément en accueil de loisirs.
- le loyer de 400 euros pour l'appartement communal du 52 rue de la place.
- l'agrément de l'association « aide au quotidien » pour la distribution des repas à domicile, en complément des deux autres opérateurs intervenant sur la commune.
- La désignation de Jean-Marie Allain et Hervé Nicol au Syndicat Mixte de l'électricité de l'arrondissement d'Avesnes.

### **Délibérations votées à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

La secrétaire de séance

Valérie URBAIN



Le Maire

Jean-Marie ALLAIN

